

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An DEUX MILLE VINGT CINQ, le VINGT-SEPT MARS à 18 Heures,

Le Conseil municipal de la Ville de LAMBERSART, légalement convoqué le 21 Mars 2025, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Nicolas BOUCHE, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : **35**

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. BOUCHE Nicolas, Maire ; Mme GERBER Héloïse, M. BERTIN Pierre, Mme PICHONAT Emmanuelle, M. LEMTIRI Kacem, Mme LEROY-LAIDEBEUR Barbara, M. DUMEZ Gilles, Mme LUCOT Pascale, M. LAOUTID Fouad, Mme DEWAS Sabine, M. MAGDELAINE Emmanuel, Mme COUSIN Chantal, M. HUBERT Thomas, Adjoints ; Mme GORISSE Marie-Christine, M. BURLION Nicolas, Mme RAMON Anne, M. DE RYCKE Xavier, Mme CACHEUX Martine, M. LEKIEFFRE Guillaume, Mme DOUTRIAUX Céline, M. MOUKRIM Yassir, Mme NISOLLE Christine, MM. LEMBREZ Bertin, BLANQUART David, Mme PILLA Claire ; Mme DOMRAULT-TANGUY Carole ; M. CAUDRON Christophe, Mme HENOQUE Brigitte, M. FRAPPART Laurent ; M. MAZEREEUW Alain ; MM. PIRA Pierre-Yves, BOISSE Julien, Conseillers Municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS au sens de l'Article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

M. PIERROT Antoine, Adjoint [pouvoir à Mme PICHONAT Emmanuelle] ;

M. VASSEUR Quentin, Conseiller municipal délégué [pouvoir à M. LEMTIRI Kacem] ;

Mme LARVENT Vanessa, Conseillère municipale [pouvoir à M CAUDRON Christophe].

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. LEMBREZ Bertin.

O B J E T

N° 31

FINANCES LOCALES - INTERVENTIONS ÉCONOMIQUES

**PROLONGATION DU DÉLAI DE DÉPÔT DE DOSSIER DE DEMANDE D'INDEMNISATION
AMIABLE DES PRÉJUDICES ÉCONOMIQUES LIÉS AUX TRAVAUX AVENUE BECQUART ET
RUES ADJACENTES**

.../...

RAPPORT DU MAIRE

Par délibération n°20230330.22 du Conseil municipal du 30 mars 2023 vous avez entériné le principe d'une indemnisation des commerçants de l'avenue Becquart impactés par l'expérimentation menée sur les sens de circulation ce cet axe et des rues adjacentes.

Dans ce cadre, une procédure a été établie selon laquelle les commerçants et artisans concernés devaient faire parvenir leur dossier de demande d'indemnisation avant le 30 juin 2024.

La Ville n'a pas été sollicité avant cette date. Toutefois à l'occasion d'un comité technique tenu le 16 septembre 2024, les représentants ont interrogé la Ville sur la possibilité de bénéficier du dispositif bien que hors délai.

Fidèle à l'esprit de la délibération initiale dont le but était de soutenir les acteurs économiques de l'avenue Becquart, il a été accepté d'examiner deux demandes déposées par les gérants des enseignes « Noix de Coco » et « Rouge Fantomas » (SAS DEROUBAIX Valérie). La commission chargée de vérifier les pièces comptables et la réalité du préjudice subi sur la période de l'expérimentation a estimé qu'une indemnisation pour ces deux gérants était justifiée.

Afin de mettre celle ci en œuvre, il est cependant indispensable que la date limite pour le dépôt des demandes d'indemnisation soit prolongée jusqu'au 25 mars 2025.

Sur ces bases, il est proposé aux membres du Conseil municipal :

- de prolonger la date limite de dépôt des demandes d'indemnisation jusqu'au 25 mars 2025 ;
- et par conséquent de juger recevables les deux dossiers sus-mentionnés.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Transmis en Préfecture le 02 AVR. 2025

Affiché le 02 AVR. 2025

Pour extrait conforme,



Nicolas BOUCHE
Maire
Conseiller Métropolitain



Bertin LEMBREZ
Secrétaire de Séance

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Lambersart
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DM20250327_31
Objet :	Prolongation du délai de dépôt de dossier de demande d'indemnisation amiable des préjudices économiques liés aux travaux avenue Becquart et rues
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-03-27 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.4 - Interventions économiques
Identifiant unique :	059-215903287-20250327-DM20250327_31-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215903287-20250327-DM20250327_31-DE-1-1_0.xml	text/xml	983 o
Document principal (Délibération) Nom original : 20250327.31 d__lai depot dossier Becquart.pdf Nom métier : 99_DE-059-215903287-20250327-DM20250327_31-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	330.5 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	2 avril 2025 à 16h20min36s	Dépôt initial
En attente de transmission	2 avril 2025 à 16h20min37s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	2 avril 2025 à 16h20min39s	Transmis au MI
Acquittement reçu	2 avril 2025 à 16h20min46s	Reçu par le MI le 2025-04-02